

Lotissement du Sacré Coeur

Dans le centre de Réaumur, proche des commerces et de l'école, le lotissement du « Sacré Cœur » propose 14 parcelles de 506 m² à 890 m².



Flash Info



Horaires d'ouverture de la Mairie
du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h30 et le
vendredi de 14h à 18h.



Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30



Edito

Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est composé d'élèves initialement issus de classes de CM2 mais pouvant poursuivre leur engagement jusqu'à 2 ans. Les jeunes mènent des projets pour la Commune, participent à des animations. Ils apprennent à prendre la parole et à s'écouter lors des réunions.

Les enfants sont encadrés par des élus adultes : Céline REVEAU, Marie-Thérèse GEMARD, Emilie BRAUD, Sabine MOUCHARD et Jérôme COUTAND.



En juin 2019, 5 jeunes élus sortant ont été remerciés pour leur implication par des actions d'ouverture au monde, de solidarité et d'environnement.

Au cours du mandat 2016-2018, les élus du CME ont réalisé :

- des actions de Solidarité : Plan canicule à la MARPA en été, confection de recettes d'autrefois à la MARPA, distribution des colis de Noël, participation au goûter du CCAS,
- des actions pour l'Environnement et le cadre de vie : ramassage des déchets avec la participation des Galoches, plantations des semis-pieds de murs,
- des actions d'Animation : ateliers cuisine lors de la fête du chocolat, ateliers jeux de société à la MARPA,
- des actions citoyennes : participation aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre, aux vœux à la population, visite des institutions publiques (Gendarmerie, Sénat).



Lors de l'élection du 20 juin, six candidats ont été élus :

Maël CRUBLEAU, Isaac PARPAILLON,
Robin TURQUAND, Faustin YOUNG,
Louis RIGAUDEAU, Chloé VILLENEUVE.

Le samedi 29 juin, une sensibilisation au défibrillateur automatique externe avec Yannick, formateur SST et PSC1 a été proposée. Un rappel des numéros utiles et du comportement à avoir en cas de malaise ont été dits.

Pour info : le défibrillateur de la commune se situe à l'entrée de la salle Jeanne d'Arc et les numéros d'urgence sont : 15 pour le SAMU, 18 ou 112 pour les pompiers, 17 pour la gendarmerie.

En participant, au CME les jeunes sont sensibilisés à une prise de conscience citoyenne ; ils sont les adultes de demain.

Merci aux jeunes pour leur engagement.



Infos Municipales

Une présentation du PLUi a été faite aux élus avant la réunion de conseil. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal couvrira les 10 communes du territoire du Pays de Pouzauges. La période d'enquête publique est programmée du 9 septembre au 18 octobre, pour une approbation en décembre 2019.

↳ SCOM

Le rapport annuel 2018, du SCOM a été présenté et adopté à l'unanimité.

↳ Assainissement collectif

Dans le cadre du transfert de la compétence Assainissement, à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, le conseil communautaire a approuvé les transferts des résultats budgétaires des budgets annexes des communes. Les résultats seront transférés « dans la limite d'un plafond global de + 150,00 € par abonné (données 2017) constatés au 31 décembre 2018 », soit pour Réaumur 209 abonnés soit un montant plafonné à 31 350 €.

↳ Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

➤ Avenant au contrat Vendée Territoire

Les élus ont adopté l'avenant au contrat Vendée territoire portant sur l'attribution des subventions pour des projets d'investissement.

➤ Composition du Conseil Communautaire

Dans la perspective des élections municipales en 2020, les communes et leur intercommunalité doivent procéder à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire. Les élus approuvent la nouvelle répartition des sièges, ainsi Réaumur aura 2 sièges.

➤ Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour mission principale d'évaluer les transferts de charges communales à la Communauté de Communes. Elle a rendu ses conclusions dans son rapport sur l'impact de la mise en œuvre de services communs relevant :

- du domaine de l'expertise juridique
- du développement des Systèmes d'Information
- d'une cellule d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (bâtiment – voirie).

Le conseil a validé la méthodologie de calcul des charges transférées pour la mise en œuvre de ces services communs.

↳ Attribution d'une subvention au PBFC

Suite au courrier du Président de l'association Pouzauges Bocage Football Club, demandant une subvention, le conseil décide d'octroyer une aide de 1000 €.

↳ Commission bâtiment

Franck JAUD, Adjoint, a assisté à l'assemblée annuelle de la Fondation du Patrimoine. Une plaque de la fondation, lui a été remise pour la Chapelle.

↳ C.I.A.S.

Le conseil communautaire a délibéré pour la constitution du C.I.A.S., il sera composé de 21 membres. Pour Réaumur : 1 élu communautaire Céline REVEAU, 1 élu Karine TURQUAND et 1 représentant des personnes retraitées, Marie-Thérèse GEMARD.

↳ MARPA

L'évaluation externe de la MARPA a été faite par l'institut MESLAY. Il a rendu des conclusions qui sont positives. Tous les documents réglementaires sont quasiment finis et appliqués. La qualité de vie de la MARPA a été remarquée et valorisée.

✍ Prochaines réunions

- Conseil Municipal,

Mardi 10 septembre 2019 à 20h, à la mairie

Infos Plus

❖ Polleniz



CAMPAGNE DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RATS ET LES SOURIS

Produits rétrocédés, seulement sur commande déposée en Mairie avant le [14 septembre 2019](#). Les produits seront disponibles en mairie du 7 au 18 octobre 2019.

Rodenticide multi-usages (rats et souris)

Boîte de pâtes (150g) – Difénacoum 25 ppm – homologation rats-souris	4,10 €
Boîte de 120 sachets de 40g – Avoine décortiquée – Brodifacoum 25ppm – homologation rats-souris	46,00 €
Sac de 10 kg – Avoine décortiquée – Bromadiolone 50 ppm – homologation rats-souris	41,80 €
Boîte sécurisée pour application du produit	8,15 €
Piège-pince à taupes	3,35 €
Clé pour tendre un piège-pince à taupes	6,60 €

❖ Manoir des Sciences

C'EST L'ÉTÉ AU MANOIR, TESTEZ DE NOUVELLES EXPERIENCES

Habillez votre personnage, préparez l'embarquement de l'expédition « la Charente », testez votre dextérité en pratiquant encore un peu plus la démarche expérimentale dans le logis et les jardins du manoir.

PARTICIPEZ AUX DIMANCHES ANIMES

Dimanche 28 juillet : les leçons de Sieur Baldin.

16h. Patrick Proust. Stéphanie Roumegous. Hélène de Marsigny, collaboratrice de Réaumur organise, en l'absence du savant, un bal au Manoir « animé » par Sieur Baldin. Ils vous invitent à entrer dans la danse.



Dimanche 4 août : Pédales et manivelles. 14h30. Association Hippo Tam Tam.

Port du casque obligatoire pour cette expérience insolite et inutile.

Installez-vous confortablement et donnez vie à nos inventions bricolatoires conçues pour vous faire perdre la boule.

Nos deux agents de propagation de bien-être immédiat, agréés par le ministère de la béatitude, vous guideront dans cet univers singulier de « Pédales et Manivelles ».

Chaque équipe repart avec son petit pochon de graines de bonheur à semer où bon lui plaira.

Tournez, jouez, profitez ... L'inutile est essentiel.

Dimanche 18 août : Prise de tête et mise en forme. 14h30. Au siècle des Lumières, Réaumur et d'autres savants ont fait progresser par leurs nombreuses inventions, la vie quotidienne de leurs concitoyens. A vous de jouer et de créer à partir de legos et K'nex, une innovation révélant tous vos talents d'inventeurs...

PARTAGEZ VOS DECOUVERTES

Ateliers « Deviens Savant »

Mercredi 10 juillet : (adulte) **Cosmétique**. Des plantes pour nous faire du bien. Fabriquée par vos soins, vous repartirez avec votre préparation corporelle. Atelier animé par Elodie Texier (au cœur des plantes)

Mercredi 17 juillet : (enfant) **Petites expériences entre amis**. Les produits de la vie quotidienne nous surprennent. Des expériences ludiques et scientifiques.

Mercredi 24 juillet (Famille) **Soins au naturel**. Elodie Texier nous fait partager sa passion et sa connaissance des plantes. Vous fabriquerez avec elle, cataplasme, onguent et huile parfumée.

Mercredi 31 juillet : (enfant) **Un cabinet de curiosités chez Réaumur**. La nature nous inspire pour créer nos collections

Mercredi 7 août : (enfant) **Tanin des plantes**. Une feuille cueillie lors d'une balade dans les jardins, dévoile des qualités insoupçonnées. Venez découvrir les propriétés du tanin.

Mercredi 14 août : (enfant). **Tous au jardin**. Arbres, plantes, terre, les jardins de Réaumur, nous invitent à observer et expérimenter.

Renseignements et réservations : 02 51 57 99 46
www.manoirdessciencesdereaurmur.fr

❖ Balades estivales

Randonnées découvertes familiales, environ 6 kms, gratuit.

A Réaumur, le 22 juillet et 5 août

Départ 19h, du Manoir des Sciences

A la Flocellière, les 15 et 29 juillet

Départ 19h, place du Marquis de Surgères

Co-voiturage 18h15 au Manoir des Sciences



Assoc' Info

❖ Familles Rurales

REUNION D'INFORMATION TRANSPORT SCOLAIRE



Toutes les nouveautés de fonctionnement du transport scolaire seront expliquées lors de la réunion du **jeudi 29 août à 18h45** à la salle Ferchault.

Des informations seront données :

- sur les nouveaux circuits
- sur l'utilisation des badges magnétiques
- sur les changements d'horaires
- sur les baudriers haute visibilité

Merci à vous pour votre participation : les numéros de car et les horaires seront remis à ce moment-là.

❖ Gym Douce

La « gym douce » avec un moniteur diplômé s'est poursuivie toute l'année dans la convivialité, la bonne humeur et l'efficacité.

Elle reprendra salle Ferchault le **20 septembre 2019** ainsi que tous les vendredis jusqu'en juin.

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, venez essayer lors d'une séance.

Très bon été.

Marie- Thérèse PARPAILLON : 02 51 57 97 43



❖ OGE

Nouveaux horaires :

A partir de la prochaine rentrée scolaire, les horaires de la garderie sont :

6h45 - 8h45 et 16h45 - 18h45.

A vos agendas

Juillet

→ Village du Ciel

Vend. 19, 21h, *constellation « la Flèche et le Renard »*

Manoir des Sciences, observation gratuite et ouverte à tout le monde

→ Don du sang

Jeu. 25, Le Boupère, salle du Bocage de 15h30 à 19h30

Août

→ Don du sang

Jeu. 1, Saint Mesmin (salle du bocage), de 15h30 à 19h30

→ Village du Ciel

Vend. 2, 21h, Nuit des étoiles

Gratuit, sans limite d'âge, sans réservation.

16h : observation du Soleil (jusqu'à 20h), avec lunette H-alpha Coronado SolarMax. Parvis du stade de foot.

21h30 : Vidéoprojection sur le thème officiel des Nuits des Étoiles 2019 (les roches extra-terrestres). Salle Sports & Loisirs

22h30 : Observation de la voûte céleste. Parvis du stade de foot.

Vend. 16, 21h, *constellation « l'Écu »*

Manoir des Sciences, observation gratuite et ouverte à tout le monde

→ PBFC

Dim. 18, Fête du foot à Réaumur
13h : PBFC 4 (D2/U19) - FC3M (D2)

15h : PBFC 3 (R3/D2/U19) –

MOUILLERON TC (R3)

17h : PBFC 1 (N3/R3) - FC NUEILLAUBIERS (R1)



→ La MARPA et La Cour des Sages

Sam. 31, 12h, pique-nique des familles à la MARPA

Septembre

→ Pèlerinage

Dim. 8, 10h30 messe, 15h célébration, Chapelle Sainte Marie

→ Village du Ciel

Vend. 13, 21h, *constellation « le Sculpteur »*

Manoir des Sciences,

Observation gratuite et ouverte à tout le monde

→ Club de l'amitié

Dim. 15, Bal à Montournais

Sam. 28, concours de belote, salle Ferchault

Etat Civil

📖 Décès :

Jacqueline DRILLAUD, le 14 juin 2019

Pierre DEVILLER, le 2 juillet 2019

La chronique de juillet ...

La commune s'est engagée au concours paysager

La commune vient de s'inscrire pour obtenir le label "Paysage de votre commune". L'objectif de cette action est de valoriser les communes et les particuliers qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité. Le changement d'appellation de « Villes et Villages Fleuris » à « Paysage de votre commune » est né d'une volonté de dépasser la notion de fleurissement pour valoriser le paysage et l'environnement.

Le Paysage de votre commune tient compte de la commune dans sa globalité et intègre la valorisation du paysage, du patrimoine, de l'architecture, des espaces publics, des zones d'activités économiques, des lotissements, des exploitations agricoles ou encore des jardins privés.

Le vendredi 26 juin dernier, une commission de territoires du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Vendée (CAUE), conduite par Nicolas Giraud, chargée de sensibilisation au paysage, est venue apprécier les efforts et les moyens mis en place par la commune.

En s'engageant dans cette démarche, la commune souhaite mettre en valeur le résultat des efforts commencés depuis quelques années. Notamment en stoppant l'emploi des produits phytosanitaires et en favorisant l'entretien manuel des espaces verts et des rues. Pour cela, des bénévoles à raison de deux ½ journées citoyennes par an, participent au désherbage. Mais ce sont aussi certains riverains qui entretiennent, devant leur propriété, les espaces publics. Nous ne pouvons qu'encourager et remercier ces actions citoyennes qui favorisent la qualité de vie sur notre commune.

